



Ouagadougou, le 16 juillet 2021

COPIE

A

**Monsieur le Secrétaire Général du Ministère
des Affaires Etrangères, de la Coopération
et de l'Intégration Africaine des Burkinabè
de l'Extérieur**

Objet : Offre de Stage au Japon pour l'année 2021

Réf : JICA/2021/BF

000-0050

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que dans le cadre de l'exécution des programmes de l'Aide Publique au Développement du gouvernement du Japon au titre de l'année fiscale 2020-2021, la JICA envisage d'accueillir des candidats burkinabè répondant aux conditions requises, pour un programme de Co-crédation de connaissances intitulé : « *le traitement du Riz Post-Récolte pour les Pays d'Afrique* ».

Cette formation se déroulera en deux (02) phases. La première étape se fera en ligne du 01 au 30 novembre 2021 et la seconde se déroulera au Japon du 20 décembre 2021 au 14 janvier 2022. Toutefois, dans le contexte sanitaire mondial actuel, il faut noter que la période des cours pourrait être modifiée, raccourcie ou les cours même peuvent être annulés.

Dans ce cas spécifique, le profil idéal pour le Burkina Faso sera celui **d'agents de vulgarisation agricole qui sont activement engagés dans le conseil en matière de riziculture ainsi que les chercheurs travaillant dans un institut de recherche.**

En outre, chaque candidat devra répondre aux conditions essentielles suivantes :

- Avoir une bonne maîtrise de langue française ou anglaise écrite et parlée ;
- Avoir une expérience de plus de trois (03) ans dans les fonctions indiquées ci-dessus;
- Être titulaire d'un diplôme universitaire ;
- Avoir une bonne santé physique et mentale ;
- Etre âgé de moins quarante ans (40) ans. (Rejet des candidats de plus de 41 ans)
- La JICA promeut l'égalité des sexes : les candidatures féminines sont encouragées. Toutefois, il n'est pas recommandé aux femmes enceintes de postuler en raison du risque potentiel pour la santé et la vie de la mère et du fœtus.

Le candidat devra réunir les conditions techniques telles qu'une bonne connexion à internet fluide (20Mo/s), les navigateurs Google Chrome, le système d'exploitation Windows, MacOs, Android, iOS et le logiciel Zoom. Il devra également disposer d'un PC ou d'une tablette avec une caméra et un micro fonctionnels.

Les autres critères et conditions, ainsi que le dossier de candidature sont décrits dans la brochure officielle d'informations générales jointe en annexe à la présente lettre.



Il est souhaitable que chaque candidat prenne connaissance des instructions et recommandations qui y sont mentionnées.

Le Burkina Faso pourra proposer des dossiers de candidature en fonction de leur éligibilité. Chaque dossier de candidature devra comporter :

- Le formulaire de candidature dûment rempli à l'ordinateur avant impression,
- La photocopie du passeport de service ou de la carte d'identité nationale en cours de validité,
- Un document officiel attestant du niveau en anglais ou français.

A la fin du programme de formation, chaque stagiaire est prié de soumettre un rapport de formation et un plan d'action à la JICA. Le plan d'action devra s'intégrer dans ses activités habituelles. En outre, il devra faire une restitution de son plan d'action au sein de son service afin de partager les connaissances acquises au cours de la formation.

Afin de créer des conditions de promotion et d'échanges d'expériences entre les anciens stagiaires Burkinabè de la JICA, le stagiaire est invité à adhérer à l'Amicale des Anciens Stagiaires et Boursiers de la JICA (ASB/JICA).

Conformément à la description contenue dans la brochure officielle d'informations générales, les frais d'hébergement, frais de voyage, frais médicaux, assurance de voyage (l'heure d'arrivée à l'heure de départ du Japon) et frais de formation au Japon seront pris en charge par la JICA.

Je vous prie de bien vouloir prendre toutes les dispositions pour que les dossiers de candidature, dûment remplis conformément à la brochure officielle d'information générale ci-jointe, parviennent à la JICA **au plus tard le 24 septembre 2021**.

Les candidats désirant plus d'informations pourront prendre attache avec le Bureau local de la JICA sis à la Zone Zaca, Immeuble Tassembédo Harouna tél : 25 33 06 68 à 71 (ceci en vue de respecter le délai).

En vous remerciant pour votre bienveillante collaboration, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Secrétaire Général**, l'expression de ma parfaite considération.

Pièces jointes :

- ✓ Brochure d'informations générales sur le programme ;
- ✓ Formulaire de candidature.

Ampliation :

- SG /MAAHM
- PRP

OKITSU Keiichi
Représentant Résident



Agence Japonaise de coopération Internationale (JICA)-Burkina Faso

Zone Zaca, Intersection de la Rue de la grande Mosquée et de la Rue de l'Intégrité, Immeuble Tassembédo Harouna, 2^{ème} étage
01 BP 1484 Ouagadougou 01 - Tél : (226) 25 33 06 68 à 71 Email : bf_oso_rep@jica.go.jp



En ligne & au Japon

Programme de co-cr ation de connaissances

(Ax  sur le groupe et la r gion)

Informations g n rales sur

Le traitement du riz post-r colte pour les pays d'Afrique

課題別研修「アフリカ地域 稲作収穫後処理」

Ann e fiscale japonaise 2021

Cours No.: 202003107J001

S minaire en ligne : Du 1 au 30 novembre 2021

P riode de cours au Japon : Du 20 d cembre 2021 au 14 janvier 2022

**Dans le contexte de la pand mie de COVID-19, veuillez noter qu'il est possible que la p riode du programme soit modifi e,  court e ou que le programme en entier soit annul .*

Ces informations se rapportent   l'un des Programmes de co-cr ation de connaissances (ax  sur le groupe et la r gion) de l'Agence Japonaise de Coop ration Internationale (JICA), qui doit  tre mis en  uvre dans le cadre de l'aide publique au d veloppement (APD) du gouvernement du Japon, conform ment   un accord bilat ral entre chaque gouvernement.

Le Programme de co-cr ation de connaissances JICA (KCCP)

Dans la Charte de coop ration au d veloppement publi e par le Cabinet japonais en f vrier 2015, il est clairement soulign  que *"dans sa coop ration au d veloppement, le Japon a conserv  un esprit de cr ation en commun d' l ments adapt s aux pays partenaires tout en respectant la propri t , les intentions et les caract ristiques intrins ques du pays concern  en se basant sur une approche ax e sur le terrain   travers le dialogue et la collaboration. Il a  galement entretenue une approche bas e sur l' tablissement de relations r ciproques avec les pays en d veloppement   travers lesquelles les deux parties apprennent l'une de l'autre et grandissent et se d veloppent ensemble."* La JICA est persuad e que ce "programme de co-cr ation de connaissances" constituera le c ur d'un processus d'apprentissage mutuel.

I. Concept

Contexte

Depuis la fin des années 1990, les quantités de riz importées en Afrique ont monté en flèche, traduisant une flambée de la demande globale de riz. Il en est résulté une augmentation brutale des prix du riz, ce qui a entraîné une instabilité de l'approvisionnement alimentaire des populations, particulièrement les plus pauvres. Ces problèmes ont renouvelé l'attention du monde sur la nécessité de prendre des mesures d'urgence tout en développant la production de nourriture à moyen et long terme. En réponse à l'attention particulière portée à l'aide internationale au développement de la production rizicole en Afrique, la JICA a annoncé en mai 2008 le lancement de l'initiative "Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique" (CARD) à l'occasion de la conférence TICAD IV. Cette initiative est basée sur l'idée que le riz a un plus haut potentiel de production que la plupart des autres céréales cultivées dans la région, et qu'il peut ainsi aider à la résolution des problèmes d'approvisionnement alimentaire, à développer les zones rurales et à réduire la pauvreté.

De nos jours, beaucoup de pays dépendent largement des importations de riz pour satisfaire leurs besoins de consommation, alors qu'on observe une demande croissante dans la région cible (pays d'Afrique de l'Est et de l'Ouest). Par exemple, il y a eu une augmentation de la demande de riz au Ghana ces dernières années, traduisant des changements dans la structure sociale, comme l'augmentation du nombre de travailleurs salariés et un changement des habitudes alimentaires, en particulier dans les zones urbaines. En 2013, la consommation annuelle de riz a atteint 1 000 000 de tonnes. Bien que la production domestique du Ghana ait augmenté entre 2004 et 2013 de 240 000 à 570 000 tonnes, l'écart entre la production et la consommation domestiques est toujours compensé par l'augmentation drastique de l'importation de riz. Ces circonstances ont mené à un usage massif de devises étrangères pour le paiement des importations de riz, soulignant l'importance du développement de la riziculture : des mesures doivent être prises pour améliorer la production domestique de riz et encourager la compétition en augmentant les revenus des petits agriculteurs et en contrôlant les sorties de devises étrangères. Pour augmenter la production de riz, une connaissance suffisante de la riziculture et l'établissement d'un système d'irrigation sophistiqué sont essentiels. En même temps, ces pays doivent résoudre le problème pressant d'apprendre à éviter une détérioration de la qualité ou celle de la perte de production avant la distribution en raison d'une récolte à des périodes précoces ou de traitements post-récolte inappropriés.

Pourquoi ?

Fournir aux agents de vulgarisation agricole de terrain chargés de donner des conseils les connaissances pratiques et les techniques requises pour déterminer les jours optimaux pour récolter le riz et mener les traitements post-récolte de façon appropriée.

Pour qui ?

Les personnes éligibles à ce programme sont les agents de vulgarisation agricole de terrain et assimilés qui sont impliqués activement dans la fourniture de conseils agricoles sur la riziculture (en particulier sur la culture et la récolte ainsi que la post-récolte.) De plus, les chercheurs impliqués dans ces domaines sont également les bienvenus.

Comment ?

Les participants auront des opportunités d'apprentissage au Japon, en particulier à Yamagata (qui a une moyenne de culture du riz de 7,5 tonnes / ha), au sujet du traitement post-récolte du riz via des cours, des observations, des exercices et des discussions. Les participants formuleront également un Plan d'Action décrivant ce qu'ils feront après leur retour dans leur pays d'origine et leur utilisation des connaissances et des idées acquises et discutées au Japon avec les autres participants dans leurs activités en cours.

II. Description

1. Titre (Cours No.)

Traitement du riz post-récolte pour les pays d'Afrique (202003107J001)

2. Période de cours en ligne

Programme à la demande : Du 1 au 30 novembre 2021

Séminaire en ligne:

Groupe anglophone :

(1)2 novembre 2021

(2)30 novembre 2021

Groupe francophone :

(1)1 novembre 2021

(2)29 novembre 2021

3. Période de cours au Japon

Période de cours au Japon : du 20 décembre 2021 au 14 janvier 2022

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, veuillez noter qu'il est possible que la période du programme soit modifiée, écourtée ou que le programme en entier soit annulé.

4. Régions ou pays cibles

Groupe anglophone : Soudan, Éthiopie, Ghana, Libéria, Malawi, Sierra Leone

Groupe francophone : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Tchad, Guinée, Madagascar, Sénégal, Togo

5. Organisations éligibles / cibles

Ce programme est conçu pour des fonctionnaires techniques gouvernementaux parlant anglais ou français et chargés de fournir une assistance technique aux agriculteurs locaux, aux coopératives agricoles et aux associations d'agriculteurs.

6. Capacité d'accueil (limite maximum de participants)

18 participants

7. Langues : anglais et français

8. Objectif(s) :

(1) Fournir aux agents de vulgarisation agricole de terrain chargés de donner des conseils les connaissances pratiques et les techniques requises pour déterminer

... les jours optimaux pour récolter le riz et mener les traitements post-récolte de façon appropriée.

(2) Formulation d'un plan d'action pour la diffusion des méthodes de traitement du riz post-récolte sur des rizières pilotes.

9. But global

Élaboration d'un Plan d'Action réalisable pour la diffusion des méthodes de traitement du riz post-récolte qui puisse être accompli et implémenté.

10. Résultats et contenus attendus des modules

Ce programme est composé des modules suivants. Les détails de chaque module sont donnés ci-dessous :

(1) Phase préliminaire dans le pays du participant (d'ici le 22 octobre 2021)	
<i>Les organisations participantes effectuent les préparatifs nécessaires exigés par le programme dans chacun des pays respectifs.</i>	
Résultats attendus du module	Activités
Formulation des Rapport Pays	Formulation et soumission des Rapport Pays

(1) Séminaire en ligne KCCP de l'année fiscale japonaise 2021		
Du 1 au 30 novembre 2021		
<i>Dans le cadre de la participation au programme KCCP, chaque participant doit participer au programme en ligne à distance dans son pays respectif.</i>		
* Les participants peuvent participer à ce programme en ligne de chez eux ou sur leur lieu de travail, etc.		
Les participants peuvent regarder ces programmes lorsqu'ils ont le temps par un système de e-learning durant cette période		
* CECI N'EST PAS LE PROGRAMME FINAL		
Résultats attendus du module	Sujet / programme	Méthodologie
1. Partager les connaissances et les enjeux du traitement post-récolte du riz et de la production de riz dans chaque pays	- Présentation des Rapports Pays et discussion avec tous les participants	- Présentation et discussion en ligne
2. Être capable d'expliquer les technologies et les périodes appropriées de récolte. Être capable de comprendre et d'expliquer la machinerie agricole et la production de riz au Japon, et comparer avec les pays participants.	e-learning (vidéos) • Diagnostic des maladies du riz • Détermination de la période optimale de récolte • Moissonneuses-batteuses • Petite batteuse • Mesure des propriétés physiques du riz brun	- Cours à la demande
3. Soumission d'un rapport des idées acquises et des mesures via le séminaire (Date d'échéance : 22 novembre 2021)	- Soumission d'un rapport par tous les participants	- Présentation et discussion en ligne

(2) Phase préliminaire dans le pays du participant (Novembre-Décembre 2021) <i>Les organisations participantes effectuent les préparatifs nécessaires exigés par le programme dans chacun des pays respectifs.</i>	
Résultats attendus du module	Activités
Préparation du Plan d'action préliminaire	Formulation et soumission du Plan d'action préliminaire

(3) Phase principale au Japon (20 décembre 2021 au 14 janvier 2022) <i>Les participants envoyés par les organisations suivent le programme mis en œuvre au Japon.</i> <i>*Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, veuillez noter qu'il est possible que la période du programme soit modifiée, écourtée ou que le programme en entier soit annulé.</i>		
Résultats attendus du module	Sujets / programme	Méthodologie
Être capable d'extraire et d'expliquer la situation actuelle de la production de riz et des technologies post-récolte dans votre pays ainsi que les problèmes associés, en particulier dans le traitement du riz post-récolte.	Remise de rapports et discussion des problèmes rencontrés dans votre pays.	Présentation
Être capable de comprendre et de présenter les machines agricoles et la riziculture au Japon, en comparaison avec le pays d'origine des participants	(1) Machines agricoles (2) Techniques de riziculture (3) Contrôle des maladies, des insectes et des ravageurs (4) Présentation générale de la physiologie du riz, de la gestion des nutriments et la conception d'expériences sur le terrain.	Cours Observation
Être capable de comprendre et d'expliquer la riziculture, le système de distribution de riz et les fonctions des coopératives agricoles (JA) au Japon, dans la région de Shonai de la préfecture de Yamagata	(1) Système de riziculture et activités des coopératives agricoles au Japon (2) Caractéristiques régionales et climatiques, efforts effectués pour la production de riz sous la marque régionale "Shonai" (3) Présentation générale des coopératives de Tsuruoka (JA Tsuruoka)	Cours Observation
Être capable de comprendre et d'expliquer les méthodes de traitement du riz post-récolte, les méthodes et fonctions des machines de polissage et les installations de traitement, étude de la conception / de la gestion des équipements de traitement et de manipulation du riz.	(1) Étude des techniques de récolte appropriées (2) Étude des méthodes et des équipements de récolte, etc. (3) Étude des méthodes et des fonctions des machines de polissage et des équipements et installations connexes (4) Étude des méthodes de mesure (5) Discussion entre participants (6) Étude de la conception et de la gestion de la manipulation du riz, etc.	Cours Observation Exercices Visites de terrain

Être capable de formuler un projet de Plan d'Action permettant de diffuser les méthodes de traitement post-récolte dans des rizières pilotes.	(1) Formulation d'un projet de plan et préparation à sa présentation (2) Présentation et discussion du projet de plan	Consultation Présentation
---	--	------------------------------

* Ce programme est prévisionnel et l'organisation est susceptible de changer sans avertissement préalable.

III. Conditions et procédures pour la candidature

1. Attentes envers les organisations participantes :

- (1) Ce programme est conçu principalement pour les organisations qui prévoient d'aborder des questions ou problèmes identifiés dans leurs activités. Il est attendu des organisations participantes qu'elles utilisent ce projet dans ces buts spécifiques.
- (2) Ce programme est enrichi de contenus et de schémas de facilitation spécialement développés en collaboration avec des organisations pertinentes importantes au Japon. Ces caractéristiques spéciales permettent au projet de satisfaire les exigences spécifiques des organisations candidates et facilitent efficacement leur résolution des questions et des problèmes.

2. Qualification des participants :

Les organisations candidates doivent sélectionner des participants possédant les qualifications suivantes.

(1) Qualifications essentielles

- 1) Langue : avoir une bonne maîtrise de l'anglais ou du français parlé et écrit, égal à un score TOEFL iBT de 100 ou plus.
- 2) Fonctions actuelles : fonctionnaire cadre / responsable engagé activement dans le conseil en matière de riziculture (en particulier en matière de culture, de récolte et de post-récolte), comme par exemple agent de vulgarisation agricole ou chercheur d'un institut de recherche. Les personnes qui dirigeront les agriculteurs locaux des coopératives agricoles ou les organisations concernées sont aussi les bienvenues.
*Ce programme n'est pas conçu pour les responsables administratifs.
- 3) Expérience dans le domaine concerné : avoir plus de 3 ans d'expérience dans le domaine de l'agriculture.
- 4) Niveau d'études : être diplômé de l'université
- 5) Santé : doit être en bonne santé, tant physique que mentale, pour participer au programme au Japon. Il n'est pas recommandé aux personnes enceintes de postuler en raison du risque potentiel pour la santé et la vie de la mère et du fœtus
- 6) Âge : doit avoir moins de quarante (40) ans
(*Rejet des candidats de plus de 41 ans)

(2) Qualifications recommandées

- 1) Compétences informatiques : avoir des connaissances basiques de l'utilisation des ordinateurs et des compétences de saisie informatique pour compléter les Plans d'Action (PowerPoint).
- 2) Considération du genre : la JICA supporte l'égalité des genres. Les femmes sont encouragées à s'inscrire au programme.

(3) Équipement informatique

- 1) Vitesse de connexion à internet : vitesse de téléchargement supérieure à 20 Mo / s.
- 2) Navigateur : Recommandé : Google Chrome
Navigateur Google Chrome :
<https://www.google.com/chrome/>
Alternatives : Microsoft Edge, Mozilla Firefox(*1), Safari

- *1 A compter d'août 2018, les vidéos Mp4 ne peuvent pas être lues sur la version Android de Firefox.
- 3) Système d'exploitation : Windows, macOS, Android, iOS
- 4) Logiciel : à installer : Zoom
Client Zoom pour entretien
<https://zoom.us/download>
- 5) Matériel : un PC ou une tablette avec une caméra et un micro doivent être préparés.

3. Documents requis pour la candidature

- (1) **Formulaire de candidature** : le formulaire de candidature est disponible aux **bureaux de la JICA de l'étranger (ou à l'Ambassade du Japon)**

* Si vous avez la moindre difficulté ou un handicap nécessitant une aide, veuillez spécifier les mesures d'assistance nécessaires dans la section QUESTIONS SUR LES RESTRICTIONS RELATIVES A L'HISTORIQUE MEDICAL (1-(c)) du formulaire de candidature. Les informations seront évaluées et utilisées pour prévoir un hébergement approprié.

- (2) **Photocopie du passeport** : Vous devez la fournir avec le formulaire de candidature si vous possédez le passeport que vous utiliserez en entrant au Japon. Si ce n'est pas le cas, vous devez en fournir une photocopie dès que vous l'obtiendrez.

*La photocopie doit contenir les informations suivantes :

Nom, date de naissance, nationalité, sexe, numéro de passeport et date d'expiration.

- (3) **Fiche de notes en anglais ou en français** : fourniture avec le formulaire de candidature de tout justificatif officiel attestant des capacités en anglais ou en français.

Remarque : Le candidat doit avoir fourni tous les documents requis.

Vous ne serez pas sélectionné s'il y a la moindre carence dans les documents fournis.

4. Procédures pour la candidature et la sélection :

- (1) **Soumission des documents de candidature :**

Date de clôture des candidatures : **Veillez vous adresser au bureau de la JICA.**

(Après réception des candidatures, le bureau de la JICA les enverra au **Centre JICA de Tohoku au Japon au plus tard le 1 octobre 2021**

***La date de clôture dans votre pays est plus tôt que celle indiquée ci-dessus.**

- (2) **Sélection :**

Après avoir reçu les documents via les canaux appropriés de votre gouvernement, le bureau de la JICA (ou l'Ambassade du Japon) effectuera un tri, puis transmettra les documents au Centre de la JICA de Tohoku au Japon. La sélection sera effectuée par la JICA de Tohoku en consultation avec les organisations concernées au Japon. L'organisation candidate ayant la meilleure intention d'utiliser l'opportunité de ce programme sera hautement évaluée dans la sélection. Les qualifications des candidats appartenant à l'armée ou à des organisations liées à l'armée et / ou qui sont enrôlés dans

l'armée seront examinées par le gouvernement japonais sur la base du cas par cas, conformément à la charte de coopération au développement du Japon, en prenant en considération leurs fonctions, leurs postes dans l'organisation et d'autres informations pertinentes de manière exhaustive.

(3) Notification de l'acceptation

La notification des résultats sera effectuée par le bureau de la JICA (ou par l'Ambassade du Japon) **au plus tard le 11 octobre 2021**.

5. Document(s) additionnel(s) à soumettre par les candidats acceptés :

- (1) **Rapport Pays** : Les candidats acceptés devront soumettre un Rapport Pays au bureau de la JICA. Veuillez vous référer au chapitre VI. ANNEXE pour des informations détaillées sur ce Rapport.
- (2) **Plan d'Action préliminaire** : Les candidats acceptés devront soumettre un Plan d'Action préliminaire au bureau de la JICA. Veuillez vous référer au chapitre VI. ANNEXE pour des informations détaillées sur ce plan.
- (3) **Date de clôture pour les documents** : Rapport Pays doivent être rendus au plus tard le 22 octobre 2021 au bureau de la JICA dans votre pays.

6. Conditions de participation :

Il est demandé aux participants au programme KCCP de :

- (1) Se conformer strictement à l'emploi du temps du programme,
- (2) Ne pas échanger leur billet d'avion (classe de vol et programme de vol arrangés par la JICA) et leur logement par eux-mêmes,
- (3) Comprendre que quitter le Japon pendant la période de formation (pour retourner dans leur pays d'origine) n'est pas permis (sauf pour les programmes de plus d'un an),
- (4) Ne pas amener ou inviter de membres de la famille (sauf pour les programmes de plus d'un an),
- (5) Respecter ces instructions et se conformer à ces conditions telles que stipulées tant par le gouvernement du candidat que par le gouvernement japonais, relativement à la formation,
- (6) Respecter les lois et règlements des partenaires implémentant le programme pour la fourniture du programme ou des établissements,
- (7) S'abstenir de s'engager dans toute activité politique, ou toute forme d'emploi pour le profit ou le gain,
- (8) Interrompre le programme, si les participants venaient à violer les lois japonaises ou la réglementation de la JICA, ou si les candidats avaient une conduite illégale ou immorale, ou s'ils contractaient une maladie grave ou une blessure sérieuse et qu'ils soient considérés comme incapables de poursuivre la formation. Les participants seront responsables du paiement des coûts des traitements des maladies en question sauf pour ceux couverts par l'assurance maladie stipulée au (3) du paragraphe "5. Dépenses", "IV. Arrangements administratifs",
- (9) Rembourser la totalité ou une partie des dépenses pour le KCCP en fonction de la gravité de la violation, si les participants venaient à violer les lois et les règlements,
- (10) Ne pas conduire une voiture ou une moto, même en cas de possession du permis de conduire international,

- (11) Respecter les règles et réglementations d'hébergement sur le lieu de résidence des participants, et
- (12) Rembourser les indemnités ou les autres avantages payés par la JICA en cas de changement de programme.

IV. Arrangements administratifs

1. Organisateur (Centre JICA au Japon) :

(1) **Centre** : JICA TOHOKU

(2) **Responsable du programme** : Mme TAWARAYAMA Ibu
(thictad@jica.go.jp)

Adresse : Sendai Dai-ichiseimei Tower Bldg.

4-6-1, Ichiban-cho, Aoba-ku, Sendai, Miyagi-ken, 980-0811, Japon

Tel: 81(*)-22(**) -223-5151

Fax: 81(*)-22(**) -227-3090

(*) : code de pays pour le Japon (**) : code de la zone Sendai

2. Partenaire d'exécution :

(1) **Nom** : Faculty of Agriculture, University of Yamagata (Tentative)

(2) **URL** : <http://www.yamagata-u.ac.jp/en/about-yu/about-yamagata/>

(3) **Remarque**: La faculté d'agriculture a été fondée en 1947 dans la ville de Tsuruoka, située au centre de la plaine de Shonai qui est connue pour l'abondance et la saveur de son riz dans la partie nord-est du Japon. Au début, la faculté a ouvert ses portes sous le nom de Faculté d'agriculture et de sylviculture préfectorale de Yamagata et s'est développée en 1949 en tant que Faculté d'agriculture de l'Université nationale de Yamagata qui comprend cinq institutions d'enseignement supérieur de la préfecture de Yamagata. Son organisation et ses contenus se sont développés d'année en année et aujourd'hui la faculté est constituée d'un département : le département de Sciences de l'Alimentation, du Vivant et de l'Environnement, avec 6 formations ; Production Agricole Sûre et Fiable, Gestion de l'Alimentation, Agriculture et Environnement, Alimentation et Sciences de la vie appliquées, Sciences des plantes et des bioressources, Sciences Sylvicoles et Sciences Environnementales et Technologies pour l'usage de l'eau et de la terre. Un institut (Graduate School) des sciences agricoles (Maîtrise et Doctorat) a été créé. La faculté est équipée d'une bibliothèque, d'une ferme universitaire, d'une forêt universitaire et de beaucoup d'autres installations. L'université souhaiterait contribuer à l'établissement d'une agriculture durable en harmonie avec l'environnement, pas seulement local mais mondial. L'université encourage l'échange d'étudiants internationaux et participe également à des recherches internationales collaboratives avec des universités et des institutions.

3. Voyage au Japon :

(1) **Billet d'avion** : En principe, la JICA réservera un vol aller-retour en classe économique entre l'aéroport international désigné par la JICA et le Japon.

(2) **Assurance de voyage** : La couverture s'étendra de l'heure d'arrivée à l'heure de départ du Japon. Ainsi, le temps de voyage en dehors du Japon (y-compris les dégâts subis par les bagages lors du trajet d'arrivée au Japon) ne sera pas couvert.

4. Hébergement au Japon :

Pour faire simple, la JICA arrangera les hébergements suivants pour les participants au Japon :

[TOKYO]

JICA Tokyo Center (JICA TOKYO)

Adresse : 2-49-5 Nishihara, Shibuya-ku, Tokyo 151-0066, Japon

TEL: +81-3-3485-7051 FAX: +81-3-3485-7904

(où "81" est le code pays pour le Japon, et "3" est le code local de la zone)

Veillez vous référer au guide des installations de la JICA de Tokyo et à son URL, <https://www.jica.go.jp/tokyo/english/office/index.html>

S'il n'y a pas de disponibilité au sein de la JICA de Tokyo, la JICA réservera un hébergement alternatif pour les participants.

[YAMAGATA]

Hôtel Route-Inn Tsuruoka Ekimae (à confirmer)

Adresse : 1-17 Suehiro-machi, Tsuruoka-shi, Yamagata 997-0015, Japon

TEL : 81-235-28-2055 FAX : 81-235-23-1180

(où "81" est le code pays pour la Japon, et "235" est le code local de la zone)

5. Dépenses :

Les dépenses suivantes au Japon seront couvertes par la JICA

- (1) Allocations pour l'hébergement, les repas, les frais de séjour, les vêtements, l'expédition et les trajets.
- (2) Dépenses pour les visites d'études (en général sous la forme de billets de train).
- (3) Frais de soins médicaux pour les participants qui tombent malades après leur arrivée au Japon (les coûts relatifs à une maladie préexistante, une grossesse, ou un traitement dentaire ne sont pas inclus).
- (4) Dépenses pour l'exécution du programme, y-compris le matériel.
- (5) Pour plus de détails, veuillez vous reporter à "III. ALLOWANCES" de la brochure pour les participants intitulée "KENSU-IN GUIDE BOOK," qui sera distribuée avant le départ pour le Japon.

*Lien vers JICA HP (Anglais/Français/Espagnol/Russe):

https://www.jica.go.jp/english/our_work/types_of_assistance/tech/acceptance/raining/index.html

6. Organisation avant le départ :

Une orientation sera donnée avant le départ au sein du bureau de la JICA des pays respectifs (ou au sein de l'Ambassade du Japon) pour fournir aux participants les détails du voyage au Japon, les conditions des ateliers et répondre à d'autres questions.

*YouTube du "Programme de co-crédation de connaissances et vie au Japon" et "Présentation du Centre JICA" sont à consulter à partir des liens ci-dessous. Les images des vidéos de 'Présentation du Centre JICA (YouTube)' montrent les informations suivantes sur les centres JICA : Lieu, bâtiment, entrée, réception (accueil), hall d'entrée, bureau, hébergement (chambre), commodités (sèche-mains), salle de bain (douche et toilettes), toilettes, Restaurant, salle de lavage (machine à laver, fer à repasser), salle informatique (ordinateurs pour les participants), Clinique, distributeur d'argent, Gym, quartier.

Partie I : Programme de co-cr�ation de connaissances et vie au Japon	
Ver. anglaise	https://www.youtube.com/watch?v=SLurfKugrEw
Ver. franaise	https://www.youtube.com/watch?v=v2yU9ISYcTY
Ver. espagnole	https://www.youtube.com/watch?v=m7l-WIQSDjI
Ver. russe	https://www.youtube.com/watch?v=P7_ujz37AQc
Ver. arabe	https://www.youtube.com/watch?v=1iBQqdpXQb4
Partie II : Pr�sentation des centre JICA au Japon	
JICA Hokkaido (Sapporo)	https://www.jica.go.jp/sapporo/english/office/index.html
JICA Hokkaido (Obihiro)	https://www.jica.go.jp/obihiro/english/office/index.html
JICA Tohoku	https://www.jica.go.jp/tohoku/english/office/index.html
JICA Tsukuba	https://www.jica.go.jp/tsukuba/english/office/index.html
JICA Tokyo	https://www.jica.go.jp/tokyo/english/office/index.html
JICA Yokohama	https://www.jica.go.jp/yokohama/english/office/index.html
JICA Hokuriku	https://www.jica.go.jp/hokuriku/english/office/index.html
JICA Chubu	https://www.jica.go.jp/chubu/english/office/index.html
JICA Kansai	https://www.jica.go.jp/kansai/english/office/index.html
JICA Chugoku	https://www.jica.go.jp/chugoku/english/office/index.html
JICA Shikoku	https://www.jica.go.jp/shikoku/english/office/index.html
JICA Kyushu	https://www.jica.go.jp/kyushu/english/office/index.html
JICA Okinawa	https://www.jica.go.jp/okinawa/english/office/index.html

V. Autres informations

1. VISA

Les visas d'entrée au Japon seront préparés et délivrés par les ambassades du Japon dans les pays respectifs des participants.

S'il n'y a pas d'ambassade du Japon ou de conseiller dans le pays, veuillez contacter le bureau de la JICA ou l'ambassade du Japon dans les pays voisins.

2. Ordinateurs

Il est recommandé aux participants d'apporter leur propre ordinateur portable / tablette pour préparer les Plans d'Action et les diapositives de présentation, ainsi que pour consulter les e-mails personnels. Les ordinateurs portables / tablettes devront avoir un logiciel antivirus installé, et ne pas contenir de logiciels de partage de fichiers, tels que Winny, WinMX, BitTorrent et Gnutella.

3. Court voyage

Un court voyage est prévu durant le programme. Il est demandé aux participants d'apporter des vêtements confortables, des chaussures de marche et un sac à dos (ou une petite mallette). Les chaussures de marche sont nécessaires pour les visites de terrain et le sac à dos (ou la petite mallette) est nécessaire pour les moments où vous sortirez pour de courts voyages dans d'autres villes (afin de ne pas avoir à tout porter).

4. Devises japonaises

Une allocation sera déposée sur votre compte en banque temporaire au Japon 2 à 5 jours après votre arrivée au Japon. Il est fortement conseillé de prévoir des espèces / des chèques de voyage afin de couvrir les dépenses nécessaires pour les 2 à 5 premiers jours après votre arrivée.

5. Échange de devises

Il est très important que vos devises soient échangées en yens japonais dans n'importe quel aéroport de transit ou à l'aéroport international de Narita ou de Haneda peu après votre arrivée. Il est assez compliqué d'échanger des devises après cela en raison du manque d'équipements ou de temps durant le programme de formation.

6. Programmes d'échanges internationaux avec les communautés locales

Dans le but de promouvoir une amitié mutuelle, la JICA Tohoku encourage les échanges internationaux entre les participants JICA et les communautés locales comme composante du programme de développement de l'éducation. Il est attendu des participants JICA de contribuer en participant à de telles activités et il pourra leur être demandé de faire des présentations sur la société, l'économie, et la culture de leur pays d'origine.

VI. Annexe

Comment préparer le Rapport Pays et le Plan d'Action préliminaire

Avant leur venue au Japon, il est demandé aux participants de préparer un Rapport Pays et un Plan d'action préliminaire sur les sujets suivants et de les soumettre au bureau de la JICA. Il est également demandé aux participants de faire une présentation en utilisant PowerPoint durant le programme au Japon aux professeurs de l'université de Yamagata pour présenter la situation de l'agriculture dans les pays d'origine des participants. (Le temps de présentation doit être de 10 minutes pour chaque participant.) La partie textuelle devra être rédigée en anglais et imprimée sur des feuilles de papier au format A4.

En raison des contraintes de temps, il est fortement recommandé aux participants de préparer la présentation via MS PowerPoint, etc.

Rapport Pays

1. Aperçu général
 - (1) Le Rapport Pays doit présenter la situation de l'agriculture dans votre pays
 - (2) Le Rapport Pays doit mettre en évidence les problèmes et les défis auxquels les participants font face dans leur travail.
2. Longueur

Le résumé doit comporter 1 ou 2 pages.
La longueur de l'annexe n'est pas limitée.
3. Contenu imposé
 1. Résumé
 2. Descriptif général de l'industrie agricole et du traitement post-récolte du riz dans votre pays et votre région
 3. Descriptif général de votre organisation, et de votre rôle dans cette organisation
 4. Problèmes relatifs à la riziculture dans votre pays et votre région
 5. Problèmes relatifs au sujet qui devraient être améliorés pour le traitement du riz post-récolte.
 6. Des photographies (sous format papier et électronique) sont préférables pour présenter le secteur agricole de votre pays (ex. Champ de riz, machines / instruments agricoles, panorama de villages ruraux, maisons de ferme, etc.)

Remarque : le cas échéant, joindre également des copies des rapports annuels ou des brochures.

Plan d'Action préliminaire

1. Aperçu

(1) Le Plan d'Action préliminaire donne des idées spécifiques pour engager des actions (plan d'action) destinées à résoudre un problème de votre choix. Il doit indiquer quelles mesures devraient être prises après le retour du Japon, en utilisant les connaissances acquises via le programme de formation.

(2) Le Plan d'Action ne doit pas être développé à partir de rien. Il doit être lié à vos tâches quotidiennes et créé en examinant les directives existantes (les actions en cours).

(3) Les financements et équipements nécessaires ne doivent pas dépasser ceux actuellement disponibles pour vous ou le montant des fonds ou ressources humaines dans le département auquel vous appartenez.

(4) Le Plan d'Action doit être adapté au travail et à la position de chacun d'entre vous. Cela signifie que les plans pour chaque participant peuvent fortement varier.

2. Longueur

Au maximum trois pages au format A4

3. Contenu imposé

(1) Problème actuel à résoudre (un)

→ Réduire la portée du plan à un seul problème.

Exemple : Vous pourriez décrire une situation détaillée avec des éléments spécifiques qui répondent aux questions "qui", "quoi", "quand", et "combien". Évitez les descriptions vagues telles que "nous mènerons des formations..." ou "nous allons réduire les pertes des récoltes..." Notez que vous devez inclure des informations spécifiques dans le Plan d'Action préliminaire.

(2) Méthodologie (mesures nécessaires pour mettre le plan en action)

→ Important !

Voir si des personnes autres que celles participant à la formation peuvent prendre les premières mesures dès maintenant (si le plan est trop vague, les autres ne comprendront pas quelles mesures prendre en premier).

→ Exemples :

- a) Créer un tableau pour comparer le traitement post-récolte du riz au Japon et dans votre pays
- b) Lister les obstacles à l'application des méthodes japonaises dans votre pays
- c) Préparer un rapport à remettre à votre supérieur direct
- d) Tenir une réunion de pré-stage sur votre lieu de travail ou au sein du bureau local de la JICA pour partager des techniques (incluant les informations sur "quand", "où", et "combien de fois".)

(3) Besoins nécessaires associés (équipement, ressources humaines, budget, etc.)

→ **Attention !** Veuillez noter que votre plan ne doit contenir que des ressources que vous êtes à 100% certain d'obtenir, sans aide extérieure ou obstacles matériels (vous pouvez inclure les ressources qui seront fournies par votre département.) En d'autres termes, n'incluez jamais des actions qui étendent le champ de vos responsabilités (e.g. en faisant appel à des financements extérieurs.)

EXEMPLES spécifiques de Plan d'Action préliminaire :

Problème : formation des producteurs de riz en région marécageuse de l'ouest de XXX dans le domaine de la riziculture et du traitement post-récolte.

1. Objectif

Ce Plan d'Action se concentre sur le traitement post-récolte, qui a un impact significatif sur la qualité et le potentiel commercial du riz, et visant ainsi le développement de leaders dans le domaine de la production de riz.

(Point important : spécifiez quelles sont les personnes éligibles)

2. Méthodes (étapes) pour la mise en place du Plan d'Action

Liste des actions nécessaires pour accomplir les objectifs de la formation (par ordre chronologique) :

1. Identifier cinq Bas-Fonds dans la région ouest du pays
2. Effectuer une enquête de terrain avant de présenter le Plan d'Action
3. Sélectionner trois formateurs pour les producteurs de riz ("formateurs"). Les formateurs doivent inclure au moins une femme et être formés durant la première année du Plan d'Action.
4. Fournir une formation aux formateurs (15 participants durant la première année)
5. Faire le suivi de l'évaluation des formateurs (première année)
6. Faire former les producteurs par les formateurs (20 participants par zone)
7. Implémenter un suivi et une évaluation des producteurs
8. Implémenter une évaluation générale du Plan d'Action (troisième année)
(Point important : il est nécessaire d'identifier les problèmes (si ce n'est pas encore fait.) Ceci correspond au point 3 (2) exemple b) "lister les obstacles à l'application des méthodes japonaises dans votre pays." Spécifier les mesures à prendre sur la base de cette liste.)

* Enquête sur la situation actuelle

Dans le cadre du Plan d'Action, mener une enquête sur le Bas-Fonds ciblé par le plan avant de commencer les activités de formation. Étant donné que cette enquête est utilisée pour déterminer les objectifs globaux de la formation, il est important de se concentrer sur les problèmes relatifs à la production de riz. Cette enquête doit intégrer une méthode d'évaluation globale des mesures à prendre dans la troisième année du Plan d'Action.

* Thèmes de formation

Les points suivants sont les thèmes principaux de la formation des formateurs :

- Connaissances relatives à la riziculture et aux procédés techniques utilisés dans la production de riz (ensemencement / transplantation du riz, nature et moment de la fertilisation, et utilisation des produits agrochimiques, etc.)
- Connaissances relatives au moment de la récolte et au traitement post-récolte (récolte, décorticage, séparation de la balle, séchage et stockage)

Remarque : Les cours sont basés sur les connaissances obtenues via la formation au Japon. Les éléments clés de ces connaissances sont le choix du moment de récolte et les exemples de mauvais traitement post-récolte.

3. Ressources humaines et méthodes techniques (apports)

Les éléments suivants sont nécessaires pour mettre en œuvre le Plan d'Action :

- Participation d'ingénieurs et de chercheurs aux cours de formation des formateurs.
 - Un véhicule pour mener des contrôles et des évaluations sur site (utilisation d'un véhicule du département).
 - Financement pour mener l'enquête sur la situation actuelle (probablement un financement de votre département).
- (Point important : Veuillez noter que votre plan ne doit contenir que des ressources que vous êtes à 100% certain d'obtenir, sans aide extérieure ou obstacles matériels (vous pouvez inclure les ressources qui seront fournies par votre département).

A titre de référence

La JICA et la capacité de développement

La coopération technique est une coopération de personne à personne qui soutient les pays partenaires en améliorant leurs capacités globales à relever les défis de développement par leurs propres efforts. Au lieu d'appliquer la technologie japonaise pour ainsi dire au pays partenaires, la coopération technique de la JICA fournit des solutions qui correspondent le mieux à leurs besoins en travaillant avec les populations locales. Dans le même temps, d'autres facteurs sont pris en compte tels que leurs caractéristiques régionales, leur contexte historique et leurs langues. La JICA ne limite pas sa coopération technique au développement des ressources humaines, elle offre une assistance multi-niveaux qui implique un renforcement organisationnel, la formulation d'une politique et la construction d'institutions.

Les méthodes d'implémentation de la coopération technique de la JICA peuvent être divisées en deux approches. L'une est la coopération à l'étranger en envoyant des experts et des volontaires dans plusieurs secteurs en développement dans les pays partenaires. L'autre est la coopération domestique en invitant des participants de pays en développement au Japon. La seconde méthode est le Programme de Co-Création de Connaissances (KCCP), autrefois appelé Programme de Formation, et il s'agit de l'un des programmes principaux menés au Japon. En invitant des responsables de pays partenaires et en coopération avec des partenaires locaux, le Programme de Co-Création de Connaissances fournit un savoir technique et des solutions pratiques aux problèmes de développement dans les pays participant.

Le Programme de Co-Création de Connaissances (centré sur le groupe et la région) a longtemps occupé une place importante au sein des opérations de la JICA. Environ 400 formations pré-organisées couvrent une vaste gamme de domaines professionnels, allant de l'éducation, la santé, l'infrastructure, l'énergie, le commerce et la finance, à l'agriculture, le développement rural, l'intégration de la question des genres, et la protection de l'environnement. De multiples programmes sont personnalisés par les différentes organisations cibles pour faire face à des besoins spécifiques, tels que les organisations créatrices de politiques, les organisations de fourniture de services, ainsi que les institutions académiques et de recherche. Certains programmes sont organisés pour cibler un groupe particulier de pays avec des défis de développement similaires.

Expérience de développement du Japon

Le Japon, en tant que première nation non-occidentale à devenir un pays développé, s'est construit comme un pays libre, en paix, prospère et démocratique tout en préservant ses traditions. Le Japon servira comme l'un des meilleurs exemples à suivre pour nos pays partenaires dans leur propre développement.

Des technologies d'ingénierie à aux méthodes de gestion de la production, la majeure partie du savoir-faire qui permis au Japon de devenir ce qu'il est aujourd'hui a émané d'un processus d'adoption et d'adaptation qui a, bien sûr, été accompagné d'innombrables échecs et erreurs derrière les histoires à succès.

Via l'adaptation et l'application progressive de systèmes, de méthodes et de technologies occidentales d'une manière qui correspondait à ses propres caractéristiques, le Japon a développé une réserve de savoir introuvable ailleurs, allant d'unique systèmes

d'organisation, d'administration et de gestion du personnel à des systèmes sociaux tels qu'une approche d'amélioration de la qualité de vie et l'organisation gouvernementale. Il n'est pas facile d'appliquer de telles expériences à d'autres pays dont les caractéristiques diffèrent, mais ces expériences peuvent fournir des idées et des indices utiles pour élaborer des mesures pour résoudre les problèmes.

Ainsi, la JICA voudrait inviter autant de dirigeants de pays partenaires que possible à venir nous rendre visite, à se mélanger au peuple japonais, et à être témoins des avantages et des inconvénients des systèmes japonais, afin que l'intégration de leurs découvertes puissent les aider à atteindre leurs objectifs de développement.



CORRESPONDANCE

Pour des renseignements et informations complémentaires, veuillez contacter le bureau de la JICA ou l'Ambassade du Japon. Veuillez adresser votre correspondance à l'adresse :

JICA Tohoku Center (JICA TOHOKU)

Adresse : 4-6-1-20F Ichiban-cho, Aoba-ku, Sendai, Miyagi-ken 980-0811, Japon

TEL: +81-22-223-5775 FAX: +81-22-227-3090

**Application Guideline for
the JICA Knowledge Co-Creation Program**

This guideline explains how to apply for the Knowledge Co-Creation program (KCCP) of the Japan International Cooperation Agency (JICA) under the Official Development Assistance Program of the Government of Japan.

Please complete the Application Forms according to the guideline. For additional information, please consult the JICA Office, or in its absence, the Embassy of Japan in your country.

Form	Filled by
Form1. Official Application Form	<ul style="list-style-type: none"> • To be filled by you and your supervisor* • To be signed by your supervisor • Official stamp of your organization is needed.
Form2. Nomination from the Organization	You and your supervisor *
Form3. Individual Application Form	You
Form4. Questionnaire on Medical Status and Restrictions	You
Form5. Terms and Conditions, and Declaration	You

*Supervisor: the head of the department/division of your organization

Please be advised:

- (a) To carefully read the General Information (GI) of the KCCP,
- (b) To fill only in typewritten except for signature,
- (c) To fill in the form in English,
- (d) To use "V" or "x" to mark the () options,
- (e) To attach your photographs,
- (f) To prepare document(s) described in the GI and/or confer with the JICA Expert or JICA overseas office, and attach these documents to the completed Application Forms,

In submitting the Application Forms and attached documents, please make sure:

- (g) To prepare a copy of your passport,
- (h) To confirm the application procedure stipulated by your government,
- (i) To submit the original Application Forms with all necessary document(s) to the responsible organization of your government according to its application procedure, and
- (j) That your participation may be denied, if you fail to provide all required information and documents completely and on time.



CHECK LIST before submission:

Items	Form No.	Check
1. Fill in all items in typewritten	All the forms	
2. Your signature	Form 3, 4, 5	
3. Signature of your supervisor*	Form 1, 2	
4. Official stamp of your organization	Form 1	
5. Your photo	Form 3	
6. Attach a copy of passport (Machine Readable Zone) *Applicants from Latin American and the Caribbean Countries, please refer to the note below.	-	
7. Attach the required document(s) as instructed in the GI	-	

*Supervisor: the head of the department/division of your organization

Note for Applicants from Latin American and the Caribbean Countries:

(1) If you are from any of the countries listed below and have a passport with a valid U.S. visa, please attach herewith a copy of Identification Pages on the inside cover of your passport (i.e. the two pages that include your photograph and detailed passport information), and the page of U.S. visa:

Antigua and Barbuda, Argentina (only Japanese descendants), Barbados, Bolivia, Brazil, Chile, Colombia, Dominica, Ecuador, Grenada, Guatemala, Guyana, Haiti, Mexico, Peru, Rep. of Dominica, St. Christopher and Nevis, St. Lucia, St. Vincent and the Grenadines, Suriname, or Venezuela.

(2) If you are from any of countries listed below and have a passport without a valid U.S. visa, please attach herewith a copy of Identification Pages on the inside cover of your passport (i.e. the two pages that include your photograph and your detailed passport information).

Belize, Costa Rica, El Salvador, Honduras, Jamaica, Marshall, Micronesia, Nicaragua, Palau, Panama, Paraguay, Trinidad and Tobago, and Uruguay.



Application form for the JICA Knowledge Co-Creation Program:

Form1. OFFICIAL APPLICATION FORM

*To be signed by your supervisor (the head of the relevant department / division of your organization).

1. Course Title (as shown in the GI)

2. Course Number (the number as "xxxxxxxxJxxx" shown in the GI)

3. Course Duration

From to (DD/MM/YYYY)

4. Country

5. Organization

6. Name of the Nominee(s)

1)	3)
2)	4)

7. Confirmation by the organization in charge

Our organization hereby applies for the Knowledge Co-Creation Program of the Japan International Cooperation Agency and proposes to dispatch qualified nominees to participate in the programs.

Date:			Signature:		
Name:					
Title / Position					Official Stamp
Department / Division					
Office Address and Contact Information	Address:				
	Tel:	E-mail:	Fax:		

(If necessary) Confirmation by the organization in charge

I have examined the documents in this form and found them true. Accordingly, I agree to nominate this person(s) on behalf of our government.

Date:			Signature:		
Name:					
Title / Position					Official Stamp
Department / Division					



Application form for the JICA Knowledge Co-Creation Program

Form2. NOMINATION FROM THE ORGANIZATION

*To be signed by your supervisor (the head of the relevant department / division of your organization).

1. Reason for nominating the Applicant

Please describe the reason(s) why the Applicant was selected, referring to the following points; 1) Program requirement, 2) Capacity/Position, 3) Future plan to be done by the Applicant after the KCCP, 4) Future plan of your organization and 5) Others.

2. Expectation and Future Plan of Actions

Please describe how your organization shall make use of the expected achievement of the Applicant after the program, in addressing the said issues or problems.

By nominator (head of relevant department/division)

Date
Name and Title/Position
Signature



6) Contact Information

Private	Address:	
	TEL*:	Mobile*:
	FAX*:	E-mail:
Office	Address:	
	TEL*:	Mobile*:
	FAX*:	E-mail:
Emergency Contact	Name:	
	Relationship to you:	
	Address:	
	TEL*:	Mobile*:
	FAX*:	E-mail:

*Please fill it out from country code for telephone, mobile, and fax number.

7) Present Position

Organization		
Year that entered the organization		
Department / Division		
Title		
No. of years of service in the present position	Years	From (Month/Year)
Type of Organization	<input type="checkbox"/> National Government <input type="checkbox"/> Local Government <input type="checkbox"/> Public Enterprise <input type="checkbox"/> Private (profit) <input type="checkbox"/> NGO/Private (Non-profit) <input type="checkbox"/> University <input type="checkbox"/> Other : _____	
Number of employees		
Home Page Address		

【Questionnaire on Relationship with the Military】

*If your organization and/or your status is related to the Military, please mark with or X below in the () which best describes the relationship.

<input type="checkbox"/> the Military, an active military personnel or a military personnel listed in the muster roll/military register
<input type="checkbox"/> an organization affiliated with the Military, or a personnel who does not belong to the military at present but is listed in the muster roll/military register
<input type="checkbox"/> the Department or the Ministry of Defense, an organization affiliated with the Ministry of Defense, or staff of the Ministry of Defense
<input type="checkbox"/> an civilian organization but with military personnel or a military division within the organization
<input type="checkbox"/> an organization which will be affiliated with or under the control of the Military in times of emergency as specified clearly in its organic law/law of establishment



Japan International Cooperation Agency

CONFIDENTIAL



4. Experience and Eligibility

1) Career Background (After graduation and before taking the present position)

*Only Applicants for KCCP (Group and Region Focused) are requested to fill in this part.

Organization	City/ Country	Period		Position or Title and Department/Division	Brief Job Description
		From Month/Year	To Month/Year		

2) Academic Background (University, College or Higher Education)

Institution	City/ Country	Period		Degree	Major
		From Month/Year	To Month/Year		

3) Experience of Training or Study in Foreign Countries (including all the training experience in JICA's programs)

*Only Applicants for KCCP (Group and Region Focused) are required to fill in this part.

Institution	City/ Country	Period		Field of Study / Program Title
		From Month/Year	To Month/Year	

4) Language Proficiency (Self-Assessment)

1) Language to be used in the course (as shown in GI)				
Listening	() Excellent	() Good	() Fair	() Poor
Speaking	() Excellent	() Good	() Fair	() Poor
Reading	() Excellent	() Good	() Fair	() Poor
Writing	() Excellent	() Good	() Fair	() Poor
Language Test Scores if any (ex. TOEFL, TOEIC, etc.)				



2) Mother Tongue				
3) Other languages ()	() Excellent	() Good	() Fair	() Poor

Excellent	Refined fluency skills and topic-controlled discussions, debates & presentations. Formulates strategies to deal with various essay types, including narrative, comparison, cause-effect & argumentative essays.
Good	Conversational accuracy & fluency in a wide range of situations: discussions, short presentations & interviews. Compound complex sentences. Extended essay formation.
Fair	Broader range of language related to expressing opinions, giving advice, making suggestions. Limited compound and complex sentences & expanded paragraph formation.
Poor	Simple conversation level, such as self-introduction, brief question & answer using the present and past tenses.

5. Background and Purpose of Application

1) **Current challenges in the organization in relation to the theme of the KCCP you are applying:**
Describe the issues that your organization/department intends to tackle by participating in this program.

2) **Main duties of Applicant:** Describe your main duties and responsibilities in relation to this program.

3) **Relevant Experience of Applicant:** Describe previous occupational experiences that is highly relevant in this program.

4) **Your individual Goal:** Elaborate on your plans to apply the lessons learned from this program to your organization.



5) **Area of Interest and/or your expectation:** Specify your particular interest with reference to the contents of this program.

By Applicant

Date
Name and Title/Position
Signature



CONFIDENTIAL

3. Other Medical Issues/Conditions

If you have any medical issues/conditions that are not described above, please indicate below.

* Are you pregnant?

<input type="checkbox"/> No	<input type="checkbox"/> Yes: Weeks of pregnancy (weeks)
-----------------------------	---

I certify that I have read the above instructions and answered all questions truthfully and completely to the best of my knowledge.

I understand and accept that medical conditions resulting from an undisclosed pre-existing condition may not be financially compensated by JICA and may result in termination of the program.

I understand and accept that this questionnaire will be checked for my health care by the people who are engaged in the program during my stay in Japan.

By Applicant

Date

Name and
Title/Position

Signature

※ Please notify JICA staff upon any changes in your health condition after submission of the form.

Form5. TERMS AND CONDITIONS**1. General Rules**

The participants are requested:

- (1) to strictly observe the course schedule,
- (2) not to change the air ticket (and flight class and flight schedule arranged by JICA) and lodging by the participants themselves,
- (3) to understand that leaving Japan during the course period (to return to home country, etc.) is not allowed (except for programs longer than one year),
- (4) not to bring or invite any family members (except for programs longer than one year),
- (5) to carry out such instructions and abide by such conditions as may be stipulated by both the nominating Government and the Japanese Government in respect of the course,
- (6) to observe the rules and regulations of the program implementing partners to provide the program or establishments,
- (7) not to engage in political activities, or any form of employment for profit,
- (8) not to quit the program, should the participants violate Japanese laws or JICA's regulations, or the participants commit illegal or immoral conduct, or get critical illness or serious injury and be considered unable to continue the course,
- (9) to return the total amount or a part of the expenditure for the KCCP depending on the severity of such violation, should the participants violate the laws and ordinances,
- (10) not to drive a car or motorbike, regardless of an international driving license possessed,
- (11) to observe the rules and regulations at the place of the participants' accommodation, and
- (12) to refund allowances or other benefits paid by JICA in the case of a change in schedule.

2. Privacy Policy

The participants are requested to understand Privacy Policy of JICA as follows.

(1) Scope of Use

Any information used for identifying individuals that is acquired by JICA will be stored, used, or analyzed only within the scope of JICA activities. JICA reserves the right to use such identifying information and other materials in accordance with the provisions of this Privacy Policy.

(2) Limitations on Use and Provision

JICA shall never intentionally provide information to a third party that can be used to identify individuals, with the following three exceptions:

- (a) legally mandated disclosure requests;
- (b) the information provider grants permission for information disclosure to a third party;
- (c) JICA commissions a party to process information collected, in which case the information provided will be within the scope of the commissioned tasks.

(3) Security Notice

JICA takes any measures required to prevent leakage, loss, or destruction of acquired information, and to otherwise properly manage such information.

*Information Security Policy of JICA in relation to Personal Information Protection

■ JICA will properly and safely manage personal information collected through Application Forms in accordance with JICA's Privacy Policy and the relevant laws of Japan concerning protection of personal information and take protection measures to prevent divulgence, loss or damages of such personal information.

■ Unless otherwise obtained approval from the Applicant him/herself or there are valid reasons such as disclosure under the laws and ordinances, etc. and except for the reasons 1-3 below, JICA will neither provide nor disclose personal information to any third party. JICA will use personal information provided only for the purposes in 1-3 below and will not use the information for any purposes other than those described in 1-3 below without prior approval of the Applicant him/herself.

1. To provide the KCCP to Participants.
2. To provide the KCCP to Participants under the Citizens' Cooperation Activities.
3. In addition to 1 and 2 above, if the government of Japan or JICA determines it necessary in technical cooperation.

※JICA's policy for the transfer of personal data from the European Economic Area (EEA) to outside the EEA (to Japan and third countries);

JICA has revised "Bylaws for the Implementation of Personal Information Protection" which was published based on Japan's legislation by adding new provisions regarding how to deal with personal data within the EEA in order to meet General Data Protection Regulations (GDPR's) requirements for data protection. Based on the new bylaws, JICA entered into the EU Standard Contractual Clauses (SCCs) which allows us to transfer personal data from offices within the EEA to offices outside the EEA (in Japan and third countries).

3. Copyright Policy

The participants are requested to comply with the following;

1. The participants shall use all the documents provided for the KCCP (including texts, materials, etc.), within the scope approved by each copyright holder.
If the participants apply to online KCCP, the participants shall also comply with terms of use of copyrighted works for the online KCCP that are shown on the JICA website.
(https://www.jica.go.jp/english/our_work/types_of_assistance/tech/acceptance/training/index.html)
2. All the documents for the KCCP (including reports, action plans, presentations, etc.) shall be prepared by the participants themselves in principle. If the participants use a third party's work (reproduction, photograph, illustration, map, figures, etc.), which is protected under the laws and regulations in the participants' country or copyright-related multinational agreements, the participants shall obtain a license to use the work within the scope approved by the copyright holder.
3. The participants shall agree that JICA may use the documents prepared by the participants (including but not limited to reproduction, public transmission, distribution and modification) for other programs conducted by JICA (for example, as reference for other KCCP courses and project formulation).

4. Portrait Right Policy

During the implementation period of KCCP, JICA (including hired photographer and program implementing partners) will shoot photographs and video footage mainly for the following purposes:

- Use on the website or in SNS administrated/operated by JICA,
- Use in JICA publications (public relations magazines, annual reports, journals, etc.) in printed or electronic form,

*Photos and images taken will not be used for commercial purposes and the participants' personal information will not be disclosed to any third party without the consent of the participants.

JICA would appreciate it if the participants of KCCP grant the participants themselves portrait right license to JICA for photos and images taken described above.

It is, however, not a requirement of KCCP. The participants do not agree to grant the participants themselves portrait right license to JICA, has absolutely no problem in participating KCCP. JICA respects the intention of each Participant.

DECLARATION (to be signed by the Applicant)

- I understand and fully agree to the following terms and conditions set forth above.
 1. General Rule
 2. Privacy Policy
 3. Copyright Policy
- I will be subject to any penalties imposed as a consequence of my failure to abide by the above terms and conditions.
- I understand the intention of JICA on "4.Portrait Right Policy" mentioned above, and my intention for usage/publication of photographs and videos including the portrait of myself by JICA for the purpose above is as follows:
 Agree / Disagree
- I certify that the statements I made in this form are true, complete and correct to the best of my knowledge and belief.

By Applicant

Date
Name and Title/Position
Signature

